Eté 2024

KAYAK DE MER & CANYONING EN CORSE DU SUD

Kayak – Randonnée – Canyoning
6 Jours / 5 nuits

Paradis de la diversité, la Corse vous offre son littoral découpé ou alternent les rochers aux formes tourmentées et criques accueillantes, ses rivières bondissantes aux eaux cristallines et ses rudes montagnes aux mille senteurs : quelle meilleure façon de la découvrir que le kayak de mer, la randonnée et le canyoning.

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50 Rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT
Tel : **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Dimanche – **Kayak dans la baie de Cupabaia**
Rendez vous à 10h00 à l'aéroport d'Ajaccio et direction la base pour un pot d'accueil, le briefing d'information et la préparation de la randonnée.
Ensuite, départ pour le charmant village de Porto Pollo et son port pittoresque situé sur la pointe nord-ouest du golfe du Valinco. Initiation au kayak de mer et familiarisation avec les embarcations.
Finalement, petite navigation pour rejoindre la superbe plage du Cupabia. Baignade, exploration palme masque et tuba.
Dîner et **nuit en bivouac** sur la plage de Cupabia.

Jour 02 : Lundi – **plage de Cala d'Orzu**
Ce matin nos kayaks glisseront sur l'eau en direction de la plage de sable blond de la «cala d'Orzu » et de sa célèbre paillote chez « Francis ».
A l'arrivée, nous pourrons par une petite randonnée découvrir la Tour de Capu di Muru, avec vue sur les deux golfes d'Ajaccio et du Valinco.
Nuit en bivouac au milieu des ex-votos à Capu di Muru, porte du golfe d'Ajaccio.

Jour 03 : Mardi – **La Castagna - Vizzavona**
Pour cette dernière journée de kayak nous poursuivrons entre rochers et petites criques de sable fin.
Nous rejoindrons la presqu'île de la Castagna, où nous profiterons des dernières baignades dans ces eaux limpides pour explorer une dernière fois les fonds marins.
Retour à la base en début d'après-midi, et transfert au col de Vizzavona à 1163 m d'altitude.
Dîner et une nuit au gite à Vizzavona.

Jour 04 : Mercredi – **Randonnée -Vizzanvona – Bergeries de Tortettu par le GR20**
Départ du col de Vizzavona en direction des bergeries de Tortettu par le célèbre GR20 et la fameuse Cascade des Anglais. Progressivement nous avalons les 300m de dénivelée avant de redescendre au coeur d'une somptueuse hêtraie séculaire aux bergeries de Tortettu.
Baignade et pique-nique sont de mises aux bords des eaux claires et limpides de l'Agnone.
Installation du bivouac au-dessus d'une magnifique vasque.
Diner et nuit en bivouac sous tentes deux ou trois places.
Dénivelé : +388m / - 126m. 3h de marche.

Jour 05 : Jeudi – **Randonnée – Col de Vizzavona – Hameau de Vizzavona**
Nous quitterons les bergeries de Tortettu et rejoindrons la ligne de crête dominant le col de Vizzavona, pauses baignades et pique-nique au bord de la rivière avant de rejoindre l'ancien fort français et le col de Vizzavona.
Dîner et nuit en gîte au col de Vizzavona.
Dénivelé +136m/-685m. 3 heures de marche.

Jour 06 : Vendredi – **Canyon de la Richiusa**
Matinée dans le célèbre canyon de la Richiusa, joyau de la nature offrant tous les plaisirs d'un canyon ludique et accueillant. Au départ de Vizzavona, court transfert pour rejoindre le village de Bocognano. Votre moniteur vous fournira un sac dans lequel vous pourrez ranger votre équipement composé d'une combinaison néoprène, d'un casque et d'un baudrier.
Des chaussures de canyoning vous seront également fournies.
Une petite randonnée de quarante-cinq minutes dans le maquis corse nous permettra de rejoindre le haut des gorges.

Dans ce canyon, tous les obstacles s'enchaînent les uns derrière les autres ce qui en fait un des plus ludique de Corse. Toboggans, sauts (en aucun cas ceux-ci ne sont obligatoires), plongeons et rappels seront au rendez-vous de cette descente afin d'évoluer dans les eaux pures de la montagne et découvrir les paysages de la Corse sauvage. Pique-nique à la base de canyon. Retour à Ajaccio en bus vers 15h.
Fin du séjour.

L'encadrement se réserve le droit de modifier le programme quelle qu'en soit la cause (conditions météorologiques, niveau technique des participants, surcharge éventuelle des hébergements) dans le souci d'un meilleur déroulement de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Rendez vous à 10h00 à la gare ferroviaire d'Ajaccio le Dimanche.

DISPERSION
A Ajaccio dans l'après midi du Vendredi

Hébergement avant ou après la randonnée : Nous consulter

NIVEAU
Accessible à tous, à partir de 9 ans. Savoir nager.

ENCADREMENT
Un accompagnateur en montagne pour les randonnées, un accompagnateur diplômé d'état pour la montagne, le kayak et le canyoning.

GROUPE
De 6 à 12 personnes environ

HEBERGEMENT / REPAS
2 nuits en bivouac à la belle étoile
2 nuits en gite
1 nuit en bivouac en montagne sous tente

Les repas
Petit déjeuner continental (thé, café, lait, beurre, confiture, …)
Repas préparés en commun pour le pique nique de midi, et pour les 3 nuits en bivouac.
2 dîners en gîtes

Vous devez apporter sac de couchage, tapis de sol, et drap sac pour la montagne (non fournis).

TRANSFERTS
Comme mentionnés au programme.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez que vos affaires de la journée sauf en kayak ; portage des affaires dans les kayaks pour les trois premiers jours.
Portage pour les deux jours en montagne : affaires personnelles pour 2 jours, drap de sac et tapis de sol, les pique nique sont à emporter. Les duvets et tente seront déjà sur place

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

- Veste polaire
- Tee-shirt (en fibre technique de préférence)
- Pantalon de randonnée ample (pas de jeans ou de pantalon trop serré et rigide)
- Short, Chemise ou polo à manches longues
- Survêtement (ou pantalon confortable) de rechange pour le soir
- Paires de chaussettes en laine
- Sous- vêtements, Maillot de bain
- Cape de pluie (le K-way ne suffit pas car il ne protège pas les sacs)
- Veste coupe vent en gore tex

Chaussures :

- Chaussures de randonnée montantes (afin de bien tenir la cheville) et imperméables, semelle type Vibram
- Tennis ou sandales pour le soir

Petit matériel :

- Chapeau ou foulard pour se protéger du soleil
- Lunettes de soleil d'indice de catégorie CE 3 ou 4
- Crème solaire
- Un nécessaire de toilette léger et serviette de toilette
- Un maillot de bain
- Du papier hygiénique et des mouchoirs
- Une lampe de poche ou frontale dans le cas de départs matinaux.
- Une paire de bâton télescopique (facultatif) : facilite la marche dans les montée et permet d'économiser les articulations dans les descentes.
- Une grande gourde (1,5 l minimum) avec gobelet.
- Un couteau de poche
- Une boite en plastique hermétique taille 0.8L pour le transport de vos salades,
- Bol et couverts.

Un sac à dos entre 30L et 40L pour les deux jours en montagne

Pharmacie personnelle : Vos médicaments habituels, médicaments contre la douleur : aspirine ou équivalent, répulsif moustiques, bande adhésive élastique (Elastoplast), jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes, double peau (protection contre les ampoules disponibles en pharmacie).

Couchage : Un sac de couchage + un tapis de sol + drap sac pour la montagne (non inclus- à prendre par les clients)

MATERIEL FOURNI

- Matériel nécessaire à la pratique du kayak de mer et du canyoning.
- Pharmacie collective : Trousse de premiers secours placée sous la responsabilité de votre accompagnateur.

DATES ET PRIX

Du Dimanche au Vendredi	Prix par adulte	Prix par enfant (9-11 ans inclus)
Du 14 au 19 juillet 2024	900 €	845 €
Du 28 juillet au 02 août 2024	900 €	845 €
Du 11 au 16 août 2024	900 €	845 €

LE PRIX COMPREND

- L'organisation et l'encadrement
- L'hébergement comme mentionné au programme
- La pension complète
- Le matériel pour le kayak et le canyoning

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- Tout ce qui n'est pas mentionné au programme
- Sac de couchage et tapis de sol
- L'équipement individuel
- Les assurances

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrêtement d'un bateau**.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé**.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex